

<p>Questionnements :</p> <p>1. <i>Comment les agents économiques se financent-ils ?</i></p>	<p>2. <i>Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?</i></p>
<p>Objectifs d'apprentissage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Comprendre que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.</i> 2) <i>Comprendre que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.</i> 3) <i>Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.</i> 4) <i>Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation et comprendre que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).</i> 5) <i>Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande/ effet d'éviction).</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie.</i> 2) <i>Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.</i> 3) <i>Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.</i>

Introduction : repérages des fonctions ressources et emplois → repérage des capacités et besoins de financement des ménages (créances et dettes)

I. Agents économiques résidents non financiers : des ressources et des emplois à identifier afin de comprendre la place dans la logique du financement...

A. Des Agents économiques non financiers qui doivent financer leurs actes économiques : du cas par cas ...

1. Les E.N.F. (S.N.F. et entreprises individuelles) : aspects comptables pour illustrer le défi du financement...

a) L'excédent brut d'exploitation au cœur des enjeux de l'autofinancement...

Compte P.E.R.R.U.C. des S.N.F. en 2015 (en milliards d'Euros)

Emplois		Ressources	
Compte de Production			
C.I.	1 520,9	Production marchande	2 566,9
VAB*	1 109,8	Prod. pour emploi final propre	63,8
Compte d'Exploitation			
Rémunération des salariés	731,1	V.A.B. **	1 109,8
Impôts sur la production et la main d'O.	60,1		
Subventions d'exploitation (-)	-30,4		
• E.B.E.*	349,0		
Compte d'affectation des Revenus primaires			
Intérêts	50,6	E.B.E.	349
Revenus distribués des sociétés	212,8	Intérêts	31,8
Autres revenus de la propriété	5,5	Revenus distribués des sociétés	162,8
Solde des revenus primaires*	284,2	Autres revenus	9,6
Compte de distribution secondaire du Revenu			
Impôts sur le revenu	38,9	Solde des revenus primaires	284,2
Prestations sociales	12,2	Cotisations sociales	12,4
Autres transferts courants	38,7	Autres transferts courants	12,1
R.D.B.*	218,9		
Compte d'Utilisation du revenu			
• Épargne brute*	218,9	• Revenu disponible brut	218,9
Variation des actifs		Variation des passifs	
Compte de Capital			
F.B.C.F.	253,5	Épargne brute	218,9
Variation des stocks	19,8	Transferts en capital	20,6
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	0,0	Autres transferts versés	-2,6
Besoins de financement	- 36,5		
Compte financier			
Variation des créances		Variation des dettes	
		Capacité de financement	

Q.1. Quelle est la principale ressource des SNF. En quoi est-ce logique si on rappelle leur rôle principal dans l'économie ? Quel est l'indicateur comptable qui peut s'y substituer ? **Q.2.** Retrouver les facteurs de production ou un indicateur comptable de ces facteurs. Pourquoi les retrouve-t-on du côté des « emplois » ? **Q.3.** Rappelez le calcul de la valeur ajoutée. En quoi peut-on dire que c'est un solde comptable ? Notez la « circulation » du solde situé dans la colonne « Emplois » de chaque compte. Celui-ci devient la ressource du compte suivant. Expliquez cette logique dans le cas de la VAB en n'oubliant pas de vous placer du côté des sociétés. **Q.4.** Retrouvez le principe du partage de la V.A.B. et justifiez sa place dans le « Compte d'exploitation » ? Illustrez ce partage par des calculs adéquats en %. Lequel est le **taux de marge** ? **Q.5.** Montrez qu'après le « Compte de distribution secondaire du revenu » tous les facteurs ont été rémunérés. Que représente le solde des revenus primaires ? En quoi ce revenu n'est-il disponible qu'après le compte suivant ? **Q.6.** Pourquoi les S.N.F. n'ont-elles pas de consommation finale comme utilisation de leur revenu disponible brut ? Trouvez un synonyme à « épargne brute » qui conviendrait aux S.N.F. et justifiez votre réponse en vous appuyant sur l'enchaînement logique des comptes précédents. Cela signifie-t-il que toutes les S.N.F. font des profits ? **Q.7.** Quelle est la principale utilisation de cette « épargne » ? A quel « problème » ont forcément été confrontées des S.N.F. au moment de l'utilisation de cette épargne ? A quel(s) autre(s) S.I. ont-elles, sans doute, dû s'adresser ? Calculez, en %, le taux d'autofinancement de l'investissement des S.N.F. en 2015 **Q.8.** En quoi l'expression « Besoins de financement » est-elle paradoxale ?

b). ... mais souvent insuffisant : les entreprises non financières ont recours au financement externe.

(Vidéo cf. source)

Comment les entreprises peuvent-elles financer leur projet ?

Dessine-moi l'éco. <http://dessinemoileco.com/les-differentes-sources-financement-dune-entreprise/>

Une entreprise a besoin d'argent pour se développer et en gagner par la suite. Par exemple, elle doit pouvoir **acheter du matériel de production**. Comment les dirigeants peuvent-ils trouver les financements dont ils ont besoin ?

Grâce à l'emprunt, qui peut prendre plusieurs formes :

- Un emprunt **bancaire** traditionnel, le plus souvent limité au montant apporté par le dirigeant dans sa société.
- Un prêt d'honneur ou avance **remboursable**, proposé par exemple par une **Région** ou une **institution**, souvent à faible taux d'intérêt.
- Un emprunt **obligataire** émis par l'entreprise ; une obligation est une somme prêtée à une entreprise par un **particulier** ou un **organisme**, contre **intérêts**.

Grâce à l'émission d'actions : Lorsque l'entreprise émet des actions, elle vend une fraction de son capital, c'est-à-dire une partie d'elle-même. L'acheteur a deux motivations : Il espère que les résultats de l'entreprise permettront de lui **verser des dividendes**. Il espère revendre ses actions à un prix plus élevé que celui auquel il les a achetées. La vente d'actions peut se faire auprès des marchés boursiers. Pour y accéder, l'entreprise doit notamment **publier régulièrement des informations sur sa santé financière**. Elle doit donc **recruter une personne spécialisée** ou faire appel à un cabinet extérieur, ce qui représente un coût important. La vente des actions peut également se faire directement **auprès d'investisseurs**. Cela s'appelle le capital investissement. Il en existe différents types, aux différents stades de la vie de l'entreprise :

- Le **capital amorçage** qui va permettre de financer la création de l'entreprise et des premiers produits. Si les **investisseurs** sont proches du dirigeant, parents ou amis, on parle de **love money**.
- Le **capital-risque** concerne principalement les entreprises innovantes, qui peuvent potentiellement gagner beaucoup d'argent rapidement mais qui ont un risque important d'échouer. Dans le cas d'investisseurs privés, appelés **business-angel**, ils apporteront aussi leur réseau et leur expérience.
- Le **capital développement** s'adresse à des entreprises déjà rentables qui ont besoin d'investir pour accélérer leur croissance, en s'implantant à l'étranger par exemple.

Une nouvelle forme de financement apparaît actuellement : **le crowdfunding**. Via internet, il permet à des particuliers d'investir directement dans les entreprises en actions, prêt ou dans une moindre mesure en **dons**.

Que ce soit par l'emprunt ou l'émission d'actions, les entreprises disposent de plusieurs possibilités, en fonction des sommes dont elles ont besoin, de leur stratégie ou encore de leur taille.

Q.1. A quelle catégorie de biens appartient le **matériel de production** ? A quel type de croissance correspond la croissance d'une entreprise ? Quel acte lui permet de le faire ? **Q.2.** Complétez l'écriture aboutissant à un besoin de financement

[___ ? ___ - FBCF = ___ ? ___]
Avec **Epargne** [**< ou >**] à **FBCF**

Q.3. Qu'est-ce qui rapproche l'emprunt obligataire et l'émission d'actions ? Pourquoi dit-on que les S.N.F. « émettent du papier » pour se financer ? **Q.4.** En quoi cette « émission de papier » est-elle ensuite contraignante ? Qu'est-ce qui distingue alors l'emprunt obligataire de l'émission d'actions ? **Q.5.**

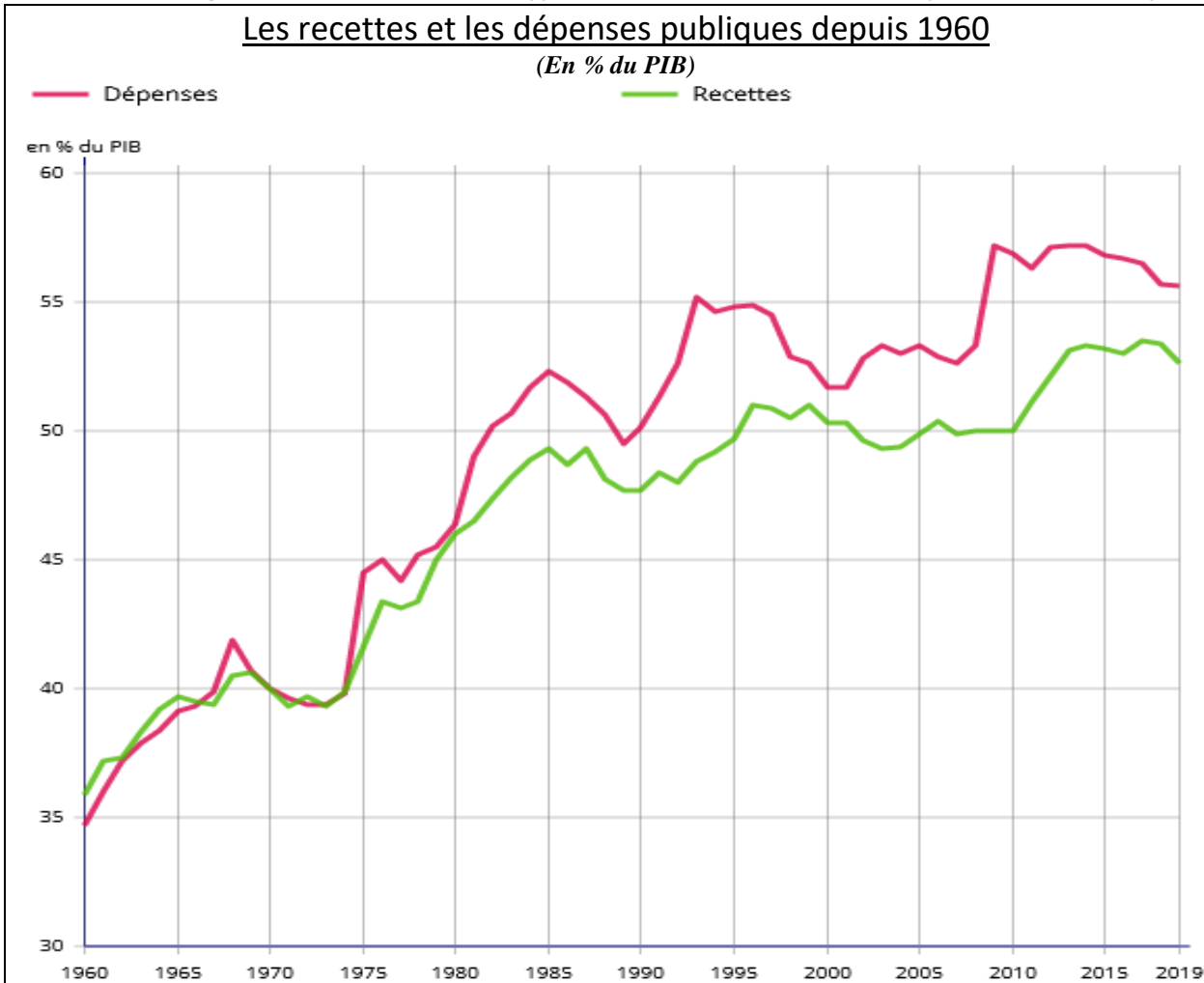
Pourquoi une entreprise individuelle aura-t-elle plus souvent recours à l'emprunt bancaire ? Qu'est-ce qui l'empêche « d'émettre du papier » ?

Q.6. Les agents faisant l'acquisition « du papier » émis par les entreprises sont-ils les « investisseurs » ? Pourquoi s'agit-il d'abord d'un placement de leur épargne dite « financière » ? **Q.7.** Proposez un schéma de type organigramme résumant le texte ci-contre (vous en déduirez l'importance de dégager un E.B.E. suffisant)

Bilan : Individuellement, donc d'un point de vue microéconomique, les entreprises peuvent être soit en capacité soit en besoin de financement. Le compte PERRUC (2015) montre que collectivement, donc d'un point de vue macroéconomique, elles sont en besoin de financement. C'est le cas aussi des A.PU.

2. Les A.P.U. : un déficit qui fait débat.

a) Le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État...



- Les ressources sont constituées par les **impôts, les taxes, et autres recettes non fiscales** (par les dividendes des entreprises dont l'État est actionnaire).
- Les dépenses intègrent non seulement les **dépenses courantes de fonctionnement** (salaires, achats de fournitures et de services...), les **opérations de redistributions** (aides, bourses, minimas sociaux ...) mais aussi les **investissements** (travaux d'équipement, acquisitions immobilières et mobilières des collectivités locales...) et les **dépenses en capital** (charges de la dette des différentes administrations publiques par exemple).

Q.1. Quelle est la **taxe** en lien avec la production. Que signifie **RSA** ? En quoi est-ce un emploi pour l'A.P.U. ? Donnez un exemple de « **dépenses de fonctionnement** »

Q.2. Identifiez le numérateur et le dénominateur ayant permis la construction de ces deux courbes. A l'aide d'une phrase interprétative des données décrivez la situation en 2019

Q.3. Complétez le Q.C.S. avec **Vrai / Faux / ONPPSP***

A. En 1970 dépenses et recettes augmentaient au même rythme : (+40%)

B. En 1970 le budget des A.P.U. était en équilibre soit l'égalité entre dépenses et recettes.

C. On peut déduire de ce graphique qu'en tendance les recettes et les dépenses publiques ont augmenté plus vite que le PIB

D. En 2019 les A.P.U. ont des recettes qui représentent plus de la moitié du PIB

E. On peut déduire de ce graphique sur la période [1974 -2019] les recettes sont toujours supérieures aux dépenses publiques ?

* = On Ne Peut Pas Se Prononcer

Q.4. Pourquoi qualifier le besoin de financement des A.P.U. comme étant « **structurel** » par opposition à avant 1974 où il était « **conjoncturel** » ?

b) ... et se traduit par un déficit budgétaire conjoncturel devenu structurel qui est financé par l'emprunt...

Déficit et dette publics, une logique flux /stock...et stock / flux !

La dette publique correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'Etat, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement. **La dette publique** évolue constamment au rythme des remboursements d'emprunts effectués par l'Etat et les administrations publiques et des nouveaux emprunts qu'ils contractent pour financer leurs déficits. [...]

A la fin du quatrième trimestre 2018, la **dette publique** s'établit à **2 315 milliards d'euros**. [...] **L'État seul accumule 1 842 milliards** d'euros de dette à cette date. Rappelons que les critères européens exigent que la dette publique des pays membres ne dépasse pas la norme de 60 % du PIB (alors qu'elle est de 98 % du PIB en France). [...]

À la différence des entreprises ou des ménages, les collectivités publiques ne financent pas leur dette principalement en faisant appel à du crédit bancaire mais en émettant des titres financiers (surtout des obligations) sur les marchés financiers. Pour financer la dette publique, **l'État émet des titres de créances négociables sur les marchés financiers** sur une durée plus ou moins longue. Cela va des Bons du Trésor à taux fixe (BTF) aux Bons du Trésor à intérêt annuels (BTAN) en passant par les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) qui constituent la forme privilégiée du financement à long terme de l'État (échéances pouvant dépasser dix ans).

Selon les chiffres publiés par l'Agence France Trésor (AFT), **parmi les détenteurs de la dette publique**, on trouve 54 % de non-résidents (juillet 2018) tous titres de créances négociables confondus (BTF, BTAN, OAT) émis par l'État. Une proportion en hausse sensible depuis la fin du XX^{ème} siècle (en 1993, seul un tiers de la dette publique française était détenu par des non-résidents) [...] Pour l'essentiel il s'agit d'investisseurs institutionnels (fonds de pensions et fonds d'assurance notamment), mais aussi de fonds d'investissements souverains, de banques, voire de fonds spéculatifs. La situation française ne diffère pas fondamentalement de celle des autres pays européens. En 2016, presque la moitié de la dette publique allemande était détenue par des non-résidents, une proportion similaire à celle de l'Espagne. [...]

L'État français emprunte donc environ un tiers de sa dette aux banques et sociétés financières nationales. 18 % de la dette publique est détenue par des compagnies d'assurance, qui « achètent » des titres de dette française pour les placements d'assurance vie. Les particuliers sont donc indirectement détenteurs d'une partie significative de la dette publique française. Les banques françaises en détiennent environ 7 %.

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/comptes-publics/la-dette-publique/>

*En 2019, le besoin de financement de l'État est anticipé à **130 milliards d'euros** (pour financer le déficit et refinancer la dette arrivée à maturité). C'est l'Agence France Trésor (AFT) qui gère la dette de l'Etat. Depuis quinze ans, la dette publique s'est largement accrue. Elle est passée de **60 % du PIB en décembre à la fin des années 1990 à 98,4 % en décembre 2018.***

Q.1. Comment un déficit public se traduit-il en termes de financement ? En quoi cela suppose un créancier et également une dette ? **Q.2.** A quoi s'engage un débiteur vis-à-vis de son créancier ? En quoi cela aura-t-il un impact sur les « emplois » du prochain budget **Q.3.** A partir de (Q.1+2) expliquez la logique du titre. Quelle différence faites-vous entre **les montants en gras** ? Mesurez l'évolution de la dette publique entre fin 1990 et 2018. **Q.4.** Quelle part de la dette est à la charge de l'Etat ? Que peut-on en déduire quant à la dette des autres organismes (collectivités locales, sécurité sociale...) ? **Q.5.** Pourquoi l'Etat ne peut-il émettre des actions ? Quel type de rémunérations verse-t-il du fait de son besoin de financement structurel ? A qui ? Où vont une partie de ces revenus ?

c) ...cette « politique » passive ou active de dépenses publiques pouvant avoir des effets contradictoires sur l'activité économiques.

Relance de la demande...

En cas de ralentissement de l'activité économique, les dépenses publiques (indemnités chômage, certaines prestations sociales, etc.) tendent à augmenter spontanément, alors que les recettes perçues par l'État diminuent. Cette situation entraîne une dégradation du solde budgétaire. Mais ce **transfert de revenus de l'État qui s'opère au profit des ménages et des entreprises** permet de compenser mécaniquement les effets négatifs du ralentissement économique comme la baisse des dépenses des agents économiques. Ces derniers perçoivent en effet **des revenus supplémentaires** dont une partie viendra alimenter la **consommation** et l'**investissement** et stimulera la création **d'emplois**. Les recettes et les dépenses jouent ainsi le rôle de **stabilisateurs automatiques du cycle économique**.

Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d'intervenir directement et de mettre en œuvre des **mesures spécifiques** en termes de dépenses, d'impôts ou de transferts sociaux afin d'influer volontairement sur la conjoncture. **Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées** sur les agents économiques. L'État peut **augmenter certaines dépenses publiques** comme la rémunération des fonctionnaires, les aides aux entreprises, les dépenses d'investissement dans des infrastructures, etc. ou **diminuer certaines recettes** (réduction de l'impôt sur le revenu pour les ménages, remises d'impôts pour les entreprises, etc.). Le déficit budgétaire permet ainsi de stimuler l'activité économique à court terme en favorisant une augmentation de la demande des agents économiques qui disposent de davantage de ressources monétaires pour la consommation ou l'investissement.

<https://www.vie-publique.fr/fiches/270251-quest-ce-quune-politique-budgetaire>

... ou effet d'éviction ?

L'État constitue un agent en besoin de financement qui vient concurrencer les demandes d'emprunt des entreprises : titres réputés plus sûrs au regard de la régularité du versement des intérêts pour les agents avertis* au risque, les obligations du Trésor **s'ajoutent à la demande globale de financement** et induisent un effet d'éviction. Les entreprises privées sont alors évincées d'une part des fonds prêtables qui se dirigent vers le secteur public et **pâtissent d'autre part de la montée des taux d'intérêt** que cette **hausse de la demande** génère. Les investissements, voire la consommation, peuvent ainsi diminuer et annuler l'effet bénéfique de la dépense publique. Par ailleurs, les encours de la dette, croissants en cas de relance budgétaire, peuvent générer **une montée des taux d'intérêt en cas de défiance des créanciers** vis-à-vis des capacités de remboursement des administrations publiques. La solvabilité d'un pays – c'est-à-dire la disponibilité de ressources pour honorer ses engagements - dépend de sa capacité à **lever de nouveaux impôts, vendre des actifs ou émettre une nouvelle dette**. Or, le consentement des citoyens à l'impôt, notamment, n'est pas infini.

<https://cache.media.eduscol.education.fr>

Q.0. Expliquez la première phrase **Q.1.** En quoi le principe de « stabilisateurs automatiques » souligne que le déficit budgétaire ne relève pas forcément d'une volonté des autorités publiques ? **Q.2.** Dans quelle situation peut-on parler de **déficit public volontariste** ? Quelle est la triple conséquence pour le budget de l'ETAT ? **Q.3.** Quels sont les objectifs visés par les autorités publiques et les effets attendus à court terme ? **Q.4.** En quoi l'effet d'éviction a d'abord une dimension quantitative et des effets sur la structure (composition) du financement ? **Q.5.** Par quels canaux se transmet l'effet quantitatif sur le taux d'intérêt ? **Q.6.** En quoi l'éviction serait-elle double (effet prix et effet quantité) ?

Bilan : On dit parfois que l'Etat devrait gérer l'argent public « en bon père de famille » sous-entendant « en équilibrant son budget ». Pour autant est-ce ainsi que se comportent les ménages ?

3. ...et les ménages pour illustrer des logiques de flux (revenus et dépenses) et d'accumulation (patrimoine)

a) *Le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne conduisant à la formation d'un patrimoine...*

Les interactions entre les grandeurs comptables concernant les ménages selon l'INSEE

1. Revenu disponible brut (RDB)

comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus du patrimoine et les prestations sociales (en espèces), auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales.

C'est une grandeur macro-économique.

[...]

Le RDB **ajusté** inclut en plus les prestations sociales* en nature.

Ce sont par exemple la partie des soins de santé prise en charge par la sécurité sociale, y compris les remboursements, ou les services de l'éducation nationale.

2. La consommation finale effective des ménages

inclut tous les biens et les services consommés par les ménages résidents pour la satisfaction directe de leurs besoins individuels ou collectifs, que ces biens et services aient fait l'objet d'une **dépense directe** des ménages ou qu'ils aient été **financés par des administrations** publiques ou des ISBLSM.

3. L'épargne des ménages est part du revenu disponible (ou du revenu disponible ajusté) des ménages qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale (ou en consommation finale effective).

4. Le **patrimoine net** des ménages est composé de leurs actifs non financiers, leurs **actifs** professionnels et financiers auxquels on retranche leurs **passifs**.

Les **actifs non financiers** sont composés pour l'essentiel des biens immobiliers. Ils comprennent également les bois, forêts et autres plans d'eau ainsi que les objets de valeur.

Les **actifs professionnels** correspondent au bâti détenu par les entreprises individuelles, les actifs professionnels agricoles et non agricoles, ainsi que les actions non cotées et autres participations.

Les **actifs financiers** regroupent différentes composantes : les billets, pièces et dépôts transférables, les placements à vue (livrets soumis à l'impôt, livrets A ou bleus, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes épargne logement), l'épargne contractuelle (plans d'épargne logement, PEP bancaire, livrets d'épargne entreprise), les autres dépôts (bons de caisse et d'épargne, comptes à terme), les titres hors actions (bons du Trésor, obligations), les actions cotées et titres émis par les OPCVM (épargne salariale et PEA), les réserves techniques d'assurance (assurance-vie, assurance-décès, épargne retraite).

Les **passifs** sont composés des prêts immobiliers, des crédits à la consommation des ménages et des prêts professionnels contractés par les entrepreneurs individuels.

Q.1. Reconstituez l'équation du revenu disponible brut et expliquez le passage souligné. **Q.2.** Rappelez les caractères des biens et services de consommation finale et montrez le caractère « élargi » du RDB ajusté. **Q.3.** Donnez un exemple pour chaque type de biens et services consommés par les ménages **Q.4.** Ecrivez l'équation de l'épargne. A quelle condition un ménage peut-il dégager une épargne de son RDB ? **Q.5.** A l'aide des différentes formes d'actifs détenus par les ménages montrez que l'épargne est une non-consommation mais pas une non-dépense. **Q.6.** En quoi le passif du patrimoine reflète-t-il des situations passées ou présentes de besoin de financement

b) ... qui reflète une capacité de financement collective même si individuellement certains ont un besoin de financement.

Autour du revenu disponible brut des ménages : constitution et utilisations								
(En milliards et évolutions en %)								
	En milliards d'euros				Évolutions			
	2017	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rémunération des salariés	1 216,2	2,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,7	3,0
Salaires et traitements bruts	890,3	2,3	2,0	1,3	1,2	1,7	1,9	3,1
Cotisations employeurs	325,8	4,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,0	2,9
Revenu mixte brut	121,4	0,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	0,6	0,2
Excédent brut d'exploitation	185,8	3,9	2,2	0,8	1,4	2,1	1,9	3,7
Revenus nets de la propriété	80,3	1,2	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-5,2	4,9
dont consommation finale de Sifim	7,8	4,1	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-12,2	39,4
Revenus primaires	1 603,6	2,7	1,9	0,2	1,5	1,3	1,2	3,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	226,7	5,4	8,9	4,9	1,7	1,7	1,0	2,3
Cotisations	484,9	3,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,3	3,0
dont cotisations salariales obligatoires	100,9	3,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4
Prestations sociales en espèces	495,4	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,9
Transferts divers nets reçus	1,6	-9,0	-40,3	7,0	-21,8	-187,1	-356,2	-29,1
Revenu disponible brut	1 389,0	2,0	1,0	-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
Transferts sociaux en nature	401,8	2,2	2,2	2,1	2,4	1,6	1,4	2,1
Revenu disponible brut ajusté	1 790,8	2,0	1,3	0,1	1,6	1,3	1,6	2,5
Consommation effective des ménages	1 592,8	2,4	1,2	1,4	1,2	1,7	1,8	2,2
Épargne brute	198,0	-0,5	1,4	-9,5	4,1	-1,9	-0,0	5,0
Formation brute de capital fixe	130,8	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,6	7,2
Impôts en capital	14,2	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	14,9
Autres opérations	8,0	-11,7	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-20,9	61,1
Capacité de financement	61,0	-8,3	5,2	-24,8	12,9	-5,4	-8,7	3,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Q.1. Quel est le poids en % des rémunérations des salariés dans la constitution des revenus primaires ? En quoi cela révèle un statut et un rôle social essentiel des ménages ? **Q.2.** Comparez à l'aide d'un coefficient de proportionnalité les prestations sociales et les cotisations **Q.3.** Quel est le taux en % d'autofinancement de l'investissement des ménages ? Pourquoi dès lors peut-on distinguer une épargne investie et une épargne financière ? Comment se répartit l'épargne dans ses deux composantes principales ? **Q.4.** Comparez le taux d'épargne investie et le taux d'épargne financière en % du revenu disponible brut. Pourquoi seule l'épargne financière peut être mise « au service » des autres agents en besoin de financement **Q.5.** Donnez des exemples précis d'utilisation de l'épargne financière en relation avec les E.N.F. (S.N.F. et E.I.) et l'A.PU.

Bilan : Il faut donc différencier les situations microéconomiques des ménages et celle macroéconomique. En cela ils ne se distinguent pas des autres agents non financiers. La spécificité des ménages tient à une capacité de financement collective structurelle que n'ont pas les entreprises et les administrations.

(suite du plan)

B. ... aux généralités (suite I.A.) →

1. Structures du financement de l'économie ...

a) *Des tendances...*

b) *... qui révèlent les structures du financement de l'économie*

2. ...et marchés monétaire et financier.

a) *Comprendre que le taux d'intérêt est le prix sur le marché des fonds prêtables*

b) *... à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur.*

Bilan : Charges et revenus financiers en lien avec le financement d'autant que leurs ressources ou leurs emplois sont conséquents.

II. ... le financement de l'économie passe par des questions monétaires : qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

A. La monnaie au cœur de l'économie...

1. La monnaie créance* sur l'économie pour celui (l'agent économique) qui la détient...

a) *Une unité de compte établissant la valeur des « choses » (monnaie métallique ?) ...*

b) *... Un pouvoir d'achat, moyen de transaction (monnaie métallique, monnaie scripturale) ...*

c) *...et une réserve de valeur (monnaie scripturale, monnaie confiance ou fiduciaire)*

2. ...et dette pour celui qui l'émet

a) *Garantir un équilibre entre Sphère réelle et sphère monétaire : une autorité monétaire nécessaire...*

b) *...face à l'action des banques commerciales*

Bilan :

B. ... et les banques au cœur de la création monétaire et du financement de l'économie

1. Les banques commerciales, base de la création monétaire...

a) *Le bilan simplifié d'une banque...*

b) *... et ses implications (risque de crédit, risque de taux...)*

2. ...et la banque centrale et le contrôle de la base monétaire

a) *Refinancement des banques et contrôle systémique : le principe de la compensation ...*

b) *...modalités de la politique monétaire (taux de marché, prise en pensions...)*

c) *... et ses enjeux*

Bilan :

Compte P.E.R.R.U.C. des S.N.F. en 2015 (en milliards d'Euros)

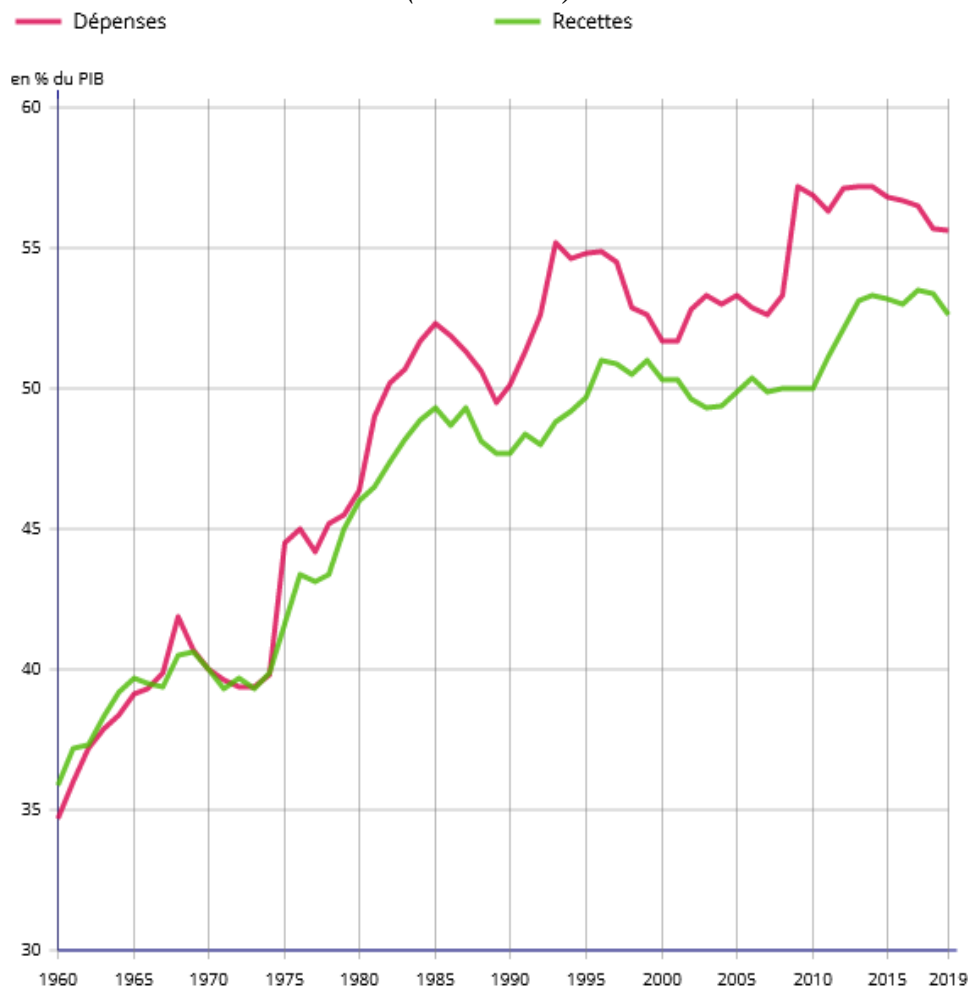
Emplois		Ressources	
Compte de Production			
C.I.	1 520,9	Production marchande	2 566,9
VAB*	1 109,8	Prod. pour emploi final propre	63,8
Compte d'Exploitation			
Rémunération des salariés	731,1	V.A.B.**	1 109,8
Impôts sur la production et la main d'O.	60,1		
Subventions d'exploitation (-)	-30,4		
• E.B.E.*	349,0		
Compte d'affectation des Revenus primaires			
Intérêts	50,6	E.B.E.	349
Revenus distribués des sociétés	212,8	Intérêts	31,8
Autres revenus de la propriété	5,5	Revenus distribués des sociétés	162,8
Solde des revenus primaires*	284,2	Autres revenus	9,6
Compte de distribution secondaire du Revenu			
Impôts sur le revenu	38,9	Solde des revenus primaires	284,2
Prestations sociales	12,2	Cotisations sociales	12,4
Autres transferts courants	38,7	Autres transferts courants	12,1
R.D.B.*	218,9		
Compte d'Utilisation du revenu			
• Epargne brute*	218,9	• Revenu disponible brut	218,9
Variation des actifs		Variation des passifs	
Compte de Capital			
F.B.C.F.	253,5	Epargne brute	218,9
Variation des stocks	19,8	Transferts en capital	20,6
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	0,0	Autres transferts versés	-2,6
Besoins de financement	- 36,5		
Compte financier			
Variation des créances		Variation des dettes	
		Capacité de financement	

Compte P.E.R.R.U.C. des S.N.F. en 2015 (en milliards d'Euros)

Emplois		Ressources	
Compte de Production			
C.I.	1 520,9	Production marchande	2 566,9
VAB*	1 109,8	Prod. pour emploi final propre	63,8
Compte d'Exploitation			
Rémunération des salariés	731,1	V.A.B.**	1 109,8
Impôts sur la production et la main d'O.	60,1		
Subventions d'exploitation (-)	-30,4		
• E.B.E.*	349,0		
Compte d'affectation des Revenus primaires			
Intérêts	50,6	E.B.E.	349
Revenus distribués des sociétés	212,8	Intérêts	31,8
Autres revenus de la propriété	5,5	Revenus distribués des sociétés	162,8
Solde des revenus primaires*	284,2	Autres revenus	9,6
Compte de distribution secondaire du Revenu			
Impôts sur le revenu	38,9	Solde des revenus primaires	284,2
Prestations sociales	12,2	Cotisations sociales	12,4
Autres transferts courants	38,7	Autres transferts courants	12,1
R.D.B.*	218,9		
Compte d'Utilisation du revenu			
• Epargne brute*	218,9	• Revenu disponible brut	218,9
Variation des actifs		Variation des passifs	
Compte de Capital			
F.B.C.F.	253,5	Epargne brute	218,9
Variation des stocks	19,8	Transferts en capital	20,6
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	0,0	Autres transferts versés	-2,6
Besoins de financement	- 36,5		
Compte financier			
Variation des créances		Variation des dettes	
		Capacité de financement	

Les recettes et les dépenses publiques depuis 1960

(En % du PIB)



- Les ressources sont constituées par les **impôts, les taxes, et autres recettes non fiscales** (par les dividendes des entreprises dont l'État est actionnaire).
- Les dépenses intègrent non seulement les **dépenses courantes de fonctionnement** (salaires, achats de fournitures et de services...), **les opérations de redistributions** (aides, bourses, minimas sociaux ...) mais aussi les **investissements** (travaux d'équipement, acquisitions immobilières et mobilières des collectivités locales...) et les **dépenses en capital** (charges de la dette des différentes administrations publiques par exemple).

Autour du revenu disponible brut des ménages :

constitution et utilisations

(En milliards et évolutions en %)

	En milliards d'euros		Évolutions					
	2017	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rémunération des salariés	1 216,2	2,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,7	3,0
Salaires et traitements bruts	890,3	2,3	2,0	1,3	1,2	1,7	1,9	3,1
Cotisations employeurs	325,8	4,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,0	2,9
Revenu mixte brut	121,4	0,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	0,6	0,2
Excédent brut d'exploitation	185,8	3,9	2,2	0,8	1,4	2,1	1,9	3,7
Revenus nets de la propriété	80,3	1,2	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-5,2	4,9
<i>dont consommation finale de Sifim</i>	7,8	4,1	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-12,2	39,4
Revenus primaires	1 603,6	2,7	1,9	0,2	1,5	1,3	1,2	3,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	226,7	5,4	8,9	4,9	1,7	1,7	1,0	2,3
Cotisations	484,9	3,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,3	3,0
<i>dont cotisations salariales obligatoires</i>	100,9	3,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4
Prestations sociales en espèces	495,4	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,9
Transferts divers nets reçus	1,6	-9,0	-40,3	7,0	-21,8	-187,1	-356,2	-29,1
Revenu disponible brut	1 389,0	2,0	1,0	-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
Transferts sociaux en nature	401,8	2,2	2,2	2,1	2,4	1,6	1,4	2,1
Revenu disponible brut ajusté	1 790,8	2,0	1,3	0,1	1,6	1,3	1,6	2,5
Consommation effective des ménages	1 592,8	2,4	1,2	1,4	1,2	1,7	1,8	2,2
Épargne brute	198,0	-0,5	1,4	-9,5	4,1	-1,9	-0,0	5,0
Formation brute de capital fixe	130,8	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,6	7,2
Impôts en capital	14,2	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	14,9
Autres opérations	8,0	-11,7	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-20,9	61,1
Capacité de financement	61,0	-8,3	5,2	-24,8	12,9	-5,4	-8,7	3,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Déficit et dette publics, une logique flux /stock...et stock / flux !

La dette publique correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'Etat, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement. **La dette publique** évolue constamment au rythme des remboursements d'emprunts effectués par l'Etat et les administrations publiques et des nouveaux emprunts qu'ils contractent pour financer leurs déficits. [...]

A la fin du quatrième trimestre 2018, la **dette publique** s'établit à **2 315 milliards d'euros**. [...] **L'État seul accumule 1 842 milliards** d'euros de dette à cette date. Rappelons que les critères européens exigent que la dette publique des pays membres ne dépasse pas la norme de 60 % du PIB (alors qu'elle est de 98 % du PIB en France). [...]

À la différence des entreprises ou des ménages, les collectivités publiques ne financent pas leur dette principalement en faisant appel à du crédit bancaire mais en émettant des titres financiers (surtout des obligations) sur les marchés financiers. Pour financer la dette publique, **l'État émet des titres de créances négociables sur les marchés financiers** sur une durée plus ou moins longue. Cela va des Bons du Trésor à taux fixe (BTF) aux Bons du Trésor à intérêt annuels (BTAN) en passant par les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) qui constituent la forme privilégiée du financement à long terme de l'État (échéances pouvant dépasser dix ans).

Selon les chiffres publiés par l'Agence France Trésor (AFT), **parmi les détenteurs de la dette publique**, on trouve 54 % de non-résidents (juillet 2018) tous titres de créances négociables confondus (BTF, BTAN, OAT) émis par l'État. Une proportion en hausse sensible depuis la fin du XXème siècle (en 1993, seul un tiers de la dette publique française était détenu par des non-résidents) [...] Pour l'essentiel il s'agit d'investisseurs institutionnels (fonds de pensions et fonds d'assurance notamment), mais aussi de fonds d'investissements souverains, de banques, voire de fonds spéculatifs. La situation française ne diffère pas fondamentalement de celle des autres pays européens. En 2016, presque la moitié de la dette publique allemande était détenue par des non-résidents, une proportion similaire à celle de l'Espagne. [...]

L'État français emprunte donc environ un tiers de sa dette aux banques et sociétés financières nationales. 18 % de la dette publique est détenue par des compagnies d'assurance, qui « achètent » des titres de dette française pour les placements d'assurance vie. Les particuliers sont donc indirectement détenteurs d'une partie significative de la dette publique française. Les banques françaises en détiennent environ 7 %.

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/comptes-publics/la-dette-publique/>

*En 2019, le besoin de financement de l'État est anticipé à **130 milliards d'euros** (pour financer le déficit et refinancer la dette arrivée à maturité). C'est l'Agence France Trésor (AFT) qui gère la dette de l'Etat. Depuis quinze ans, la dette publique s'est largement accrue. Elle est passée de **60 % du PIB en décembre à la fin des années 1990 à 98,4 % en décembre 2018.***

Déficit et dette publics, une logique flux /stock...et stock / flux !

La dette publique correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'Etat, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement. **La dette publique** évolue constamment au rythme des remboursements d'emprunts effectués par l'Etat et les administrations publiques et des nouveaux emprunts qu'ils contractent pour financer leurs déficits. [...]

A la fin du quatrième trimestre 2018, la **dette publique** s'établit à **2 315 milliards d'euros**. [...] **L'État seul accumule 1 842 milliards** d'euros de dette à cette date. Rappelons que les critères européens exigent que la dette publique des pays membres ne dépasse pas la norme de 60 % du PIB (alors qu'elle est de 98 % du PIB en France). [...]

À la différence des entreprises ou des ménages, les collectivités publiques ne financent pas leur dette principalement en faisant appel à du crédit bancaire mais en émettant des titres financiers (surtout des obligations) sur les marchés financiers. Pour financer la dette publique, **l'État émet des titres de créances négociables sur les marchés financiers** sur une durée plus ou moins longue. Cela va des Bons du Trésor à taux fixe (BTF) aux Bons du Trésor à intérêt annuels (BTAN) en passant par les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) qui constituent la forme privilégiée du financement à long terme de l'État (échéances pouvant dépasser dix ans).

Selon les chiffres publiés par l'Agence France Trésor (AFT), **parmi les détenteurs de la dette publique**, on trouve 54 % de non-résidents (juillet 2018) tous titres de créances négociables confondus (BTF, BTAN, OAT) émis par l'État. Une proportion en hausse sensible depuis la fin du XXème siècle (en 1993, seul un tiers de la dette publique française était détenu par des non-résidents) [...] Pour l'essentiel il s'agit d'investisseurs institutionnels (fonds de pensions et fonds d'assurance notamment), mais aussi de fonds d'investissements souverains, de banques, voire de fonds spéculatifs. La situation française ne diffère pas fondamentalement de celle des autres pays européens. En 2016, presque la moitié de la dette publique allemande était détenue par des non-résidents, une proportion similaire à celle de l'Espagne. [...]

L'État français emprunte donc environ un tiers de sa dette aux banques et sociétés financières nationales. 18 % de la dette publique est détenue par des compagnies d'assurance, qui « achètent » des titres de dette française pour les placements d'assurance vie. Les particuliers sont donc indirectement détenteurs d'une partie significative de la dette publique française. Les banques françaises en détiennent environ 7 %.

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/comptes-publics/la-dette-publique/>

*En 2019, le besoin de financement de l'État est anticipé à **130 milliards d'euros** (pour financer le déficit et refinancer la dette arrivée à maturité). C'est l'Agence France Trésor (AFT) qui gère la dette de l'Etat. Depuis quinze ans, la dette publique s'est largement accrue. Elle est passée de **60 % du PIB en décembre à la fin des années 1990 à 98,4 % en décembre 2018.***

Relance de la demande...

En cas de ralentissement de l'activité économique, les dépenses publiques (indemnités chômage, certaines prestations sociales, etc.) tendent à augmenter spontanément, alors que les recettes perçues par l'État diminuent. Cette situation entraîne une dégradation du solde budgétaire. Mais ce **transfert de revenus de l'État qui s'opère au profit des ménages et des entreprises** permet de compenser mécaniquement les effets négatifs du ralentissement économique comme la baisse des dépenses des agents économiques. Ces derniers perçoivent en effet **des revenus supplémentaires** dont une partie viendra alimenter la **consommation** et l'**investissement** et stimulera la création **d'emplois**. Les recettes et les dépenses jouent ainsi le rôle de **stabilisateurs automatiques du cycle économique**.

Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d'intervenir directement et de mettre en œuvre des **mesures spécifiques** en termes de dépenses, d'impôts ou de transferts sociaux afin d'influer volontairement sur la conjoncture. **Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées** sur les agents économiques. L'État peut **augmenter certaines dépenses publiques** comme la rémunération des fonctionnaires, les aides aux entreprises, les dépenses d'investissement dans des infrastructures, etc. ou **diminuer certaines recettes** (réduction de l'impôt sur le revenu pour les ménages, remises d'impôts pour les entreprises, etc.). Le déficit budgétaire permet ainsi de stimuler l'activité économique à court terme en favorisant une augmentation de la demande des agents économiques qui disposent de davantage de ressources monétaires pour la consommation ou l'investissement.

<https://www.vie-publique.fr/fiches/270251-quest-ce-qu'une-politique-budgetaire>

Relance de la demande...

En cas de ralentissement de l'activité économique, les dépenses publiques (indemnités chômage, certaines prestations sociales, etc.) tendent à augmenter spontanément, alors que les recettes perçues par l'État diminuent. Cette situation entraîne une dégradation du solde budgétaire. Mais ce **transfert de revenus de l'État qui s'opère au profit des ménages et des entreprises** permet de compenser mécaniquement les effets négatifs du ralentissement économique comme la baisse des dépenses des agents économiques. Ces derniers perçoivent en effet **des revenus supplémentaires** dont une partie viendra alimenter la **consommation** et l'**investissement** et stimulera la création **d'emplois**. Les recettes et les dépenses jouent ainsi le rôle de **stabilisateurs automatiques du cycle économique**.

Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d'intervenir directement et de mettre en œuvre des **mesures spécifiques** en termes de dépenses, d'impôts ou de transferts sociaux afin d'influer volontairement sur la conjoncture. **Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées** sur les agents économiques. L'État peut **augmenter certaines dépenses publiques** comme la rémunération des fonctionnaires, les aides aux entreprises, les dépenses d'investissement dans des infrastructures, etc. ou **diminuer certaines recettes** (réduction de l'impôt sur le revenu pour les ménages, remises d'impôts pour les entreprises, etc.). Le déficit budgétaire permet ainsi de stimuler l'activité économique à court terme en favorisant une augmentation de la demande des agents économiques qui disposent de davantage de ressources monétaires pour la consommation ou l'investissement.

<https://www.vie-publique.fr/fiches/270251-quest-ce-qu'une-politique-budgetaire>

... ou effet d'éviction ?

L'État constitue un agent en besoin de financement qui vient concurrencer les demandes d'emprunt des entreprises : titres réputés plus sûrs au regard de la régularité du versement des intérêts pour les agents aversés* au risque, les obligations du Trésor **s'ajoutent à la demande globale de financement** et induisent un effet d'éviction. Les entreprises privées sont alors évincées d'une part des fonds prêtables qui se dirigent vers le secteur public et **pâtissent d'autre part de la montée des taux d'intérêt** que cette **hausse de la demande** génère. Les investissements, voire la consommation, peuvent ainsi diminuer et annuler l'effet bénéfique de la dépense publique. Par ailleurs, les encours de la dette, croissants en cas de relance budgétaire, peuvent générer **une montée des taux d'intérêt en cas de défiance des créanciers** vis-à-vis des capacités de remboursement des administrations publiques. La solvabilité d'un pays – c'est-à-dire la disponibilité de ressources pour honorer ses engagements - dépend de sa capacité à **lever de nouveaux impôts, vendre des actifs ou émettre une nouvelle dette**. Or, le consentement des citoyens à l'impôt, notamment, n'est pas infini.

<https://cache.media.eduscol.education.fr>

... ou effet d'éviction ?

L'État constitue un agent en besoin de financement qui vient concurrencer les demandes d'emprunt des entreprises : titres réputés plus sûrs au regard de la régularité du versement des intérêts pour les agents aversés* au risque, les obligations du Trésor **s'ajoutent à la demande globale de financement** et induisent un effet d'éviction. Les entreprises privées sont alors évincées d'une part des fonds prêtables qui se dirigent vers le secteur public et **pâtissent d'autre part de la montée des taux d'intérêt** que cette **hausse de la demande** génère. Les investissements, voire la consommation, peuvent ainsi diminuer et annuler l'effet bénéfique de la dépense publique. Par ailleurs, les encours de la dette, croissants en cas de relance budgétaire, peuvent générer **une montée des taux d'intérêt en cas de défiance des créanciers** vis-à-vis des capacités de remboursement des administrations publiques. La solvabilité d'un pays – c'est-à-dire la disponibilité de ressources pour honorer ses engagements - dépend de sa capacité à **lever de nouveaux impôts, vendre des actifs ou émettre une nouvelle dette**. Or, le consentement des citoyens à l'impôt, notamment, n'est pas infini.

<https://cache.media.eduscol.education.fr>

Autour du revenu disponible brut des ménages :
constitution et utilisations

(En milliards et évolutions en %)

	En milliards d'euros		Évolutions					
	2017	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rémunération des salariés	1 216,2	2,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,7	3,0
Salaires et traitements bruts	890,3	2,3	2,0	1,3	1,2	1,7	1,9	3,1
Cotisations employeurs	325,8	4,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,0	2,9
Revenu mixte brut	121,4	0,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	0,6	0,2
Excédent brut d'exploitation	185,8	3,9	2,2	0,8	1,4	2,1	1,9	3,7
Revenus nets de la propriété	80,3	1,2	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-5,2	4,9
<i>dont consommation finale de Sifim</i>	7,8	4,1	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-12,2	39,4
Revenus primaires	1 603,6	2,7	1,9	0,2	1,5	1,3	1,2	3,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	226,7	5,4	8,9	4,9	1,7	1,7	1,0	2,3
Cotisations	484,9	3,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,3	3,0
<i>dont cotisations salariales obligatoires</i>	100,9	3,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4
Prestations sociales en espèces	495,4	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,9
Transferts divers nets reçus	1,6	-9,0	-40,3	7,0	-21,8	-187,1	-356,2	-29,1
Revenu disponible brut	1 389,0	2,0	1,0	-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
Transferts sociaux en nature	401,8	2,2	2,2	2,1	2,4	1,6	1,4	2,1
Revenu disponible brut ajusté	1 790,8	2,0	1,3	0,1	1,6	1,3	1,6	2,5
Consommation effective des ménages	1 592,8	2,4	1,2	1,4	1,2	1,7	1,8	2,2
Épargne brute	198,0	-0,5	1,4	-9,5	4,1	-1,9	-0,0	5,0
Formation brute de capital fixe	130,8	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,6	7,2
Impôts en capital	14,2	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	14,9
Autres opérations	8,0	-11,7	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-20,9	61,1
Capacité de financement	61,0	-8,3	5,2	-24,8	12,9	-5,4	-8,7	3,3

Autour du revenu disponible brut des ménages :
constitution et utilisations

(En milliards et évolutions en %)

	En milliards d'euros		Évolutions					
	2017	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rémunération des salariés	1 216,2	2,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,7	3,0
Salaires et traitements bruts	890,3	2,3	2,0	1,3	1,2	1,7	1,9	3,1
Cotisations employeurs	325,8	4,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,0	2,9
Revenu mixte brut	121,4	0,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	0,6	0,2
Excédent brut d'exploitation	185,8	3,9	2,2	0,8	1,4	2,1	1,9	3,7
Revenus nets de la propriété	80,3	1,2	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-5,2	4,9
<i>dont consommation finale de Sifim</i>	7,8	4,1	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-12,2	39,4
Revenus primaires	1 603,6	2,7	1,9	0,2	1,5	1,3	1,2	3,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	226,7	5,4	8,9	4,9	1,7	1,7	1,0	2,3
Cotisations	484,9	3,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,3	3,0
<i>dont cotisations salariales obligatoires</i>	100,9	3,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4
Prestations sociales en espèces	495,4	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,9
Transferts divers nets reçus	1,6	-9,0	-40,3	7,0	-21,8	-187,1	-356,2	-29,1
Revenu disponible brut	1 389,0	2,0	1,0	-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
Transferts sociaux en nature	401,8	2,2	2,2	2,1	2,4	1,6	1,4	2,1
Revenu disponible brut ajusté	1 790,8	2,0	1,3	0,1	1,6	1,3	1,6	2,5
Consommation effective des ménages	1 592,8	2,4	1,2	1,4	1,2	1,7	1,8	2,2
Épargne brute	198,0	-0,5	1,4	-9,5	4,1	-1,9	-0,0	5,0
Formation brute de capital fixe	130,8	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,6	7,2
Impôts en capital	14,2	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	14,9
Autres opérations	8,0	-11,7	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-20,9	61,1
Capacité de financement	61,0	-8,3	5,2	-24,8	12,9	-5,4	-8,7	3,3

